

Confidentiel

| |
|--|
| SCHWEIZ. DEPE DES AUSWÄRTIGEN POLITISCHE ABTHEILUNG |
| → 29. JUL. 89 ← |
| N° 363 <i>Alb.</i> |

D. 14 29. VII. 89.

Aux Légations à Berlin, Paris, Rome & Vienne.

Messieurs le chargé d'affaires.

Comme suite à nos précédentes communications relatives à nos difficultés avec l'Allemagne, nous avons l'honneur de vous informer que le 20^{oct}, en l'absence de M. Drog, M. de Bülow a remis samedi à M. le Président Hammer la note dont vous trouverez ci-joint copie. M. de Bülow a exposé verbalement que le gouvernement impérial avait été conduit à nous dénoncer le traité d'établissement par les trois motifs suivants: d'abord parce que notre interprétation du traité n'offrait aucune garantie ~~de contrôle sur~~ ^{de contrôle sur} les Allemands s'établissant en Suisse ~~étaient contrôlés~~, ensuite parce que les autorités suisses refuseraient de protéger l'Allemagne contre les menées socialistes qui s'ourdissent ~~contre l'Empire~~ sur notre territoire, agissant ainsi contrairement aux relations d'amitié qui unissaient les deux pays; enfin parce que les mesures de protection que l'Empire d'Allemagne se verrait dans le cas de prendre sur son territoire touchant au traité d'établissement, le maintien de ce traité ne lui laisserait pas la liberté d'action désirable.

Le Dept des A. S. a immédiatement répondu ^{par note, comme} (c'est la confirmation de M. de Bülow qu'il prenait acte au nom du Cons. féd. de ce que le traité d'établissement expirait le 20 juillet 1890.

Si nous ne vous avons pas donné plus tôt connaissance de ce qui précède, c'est par le motif suivant. M. de Bülow a, ^{laissé} ~~donné~~ ~~à l'ambassadeur~~ ~~à l'ambassadeur~~ paru - il, exprimé l'opinion que la note du 10 juillet recevrait une réponse du Prince Chancelier. Cette indication nous ayant été confirmée d'autre part, nous avions l'intention d'attendre la réponse arrivée pour vous entretenir de l'état de nos relations avec l'Allemagne. Mais jusqu'ici notre attente a été vaine.

Le même motif a engagé le C. F. à surseoir nous à la

SUISSES-ARCHIV



publication de nos échanges avec l'Allemand au sujet de l'incident

Wohlgemuth & ses gens qui s'y rattachent.

Veuillez agréer, Monsieur le chargé d'affaires, les assurances
de notre haute considération.

A. S.

Sauvage.